

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 5 octobre 2021 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M.M. Christian Baril maire (Absent de 8h05 à 8h20)
 Daniel Demers conseiller siège #1
 Robert Gendron conseiller siège #3
 M^{me} Amélie Guay conseillère siège #4
 M. René Caron conseiller siège #5
 M^{me} Annie Demers conseillère siège #6

Est absente : M^{me} Nancy Tousignant conseillère siège #2

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et M^{me} Samantha Jalbert, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers MRC de Bécancour;
 - 5.2 Appui au FQMDSS pour la décentralisation du système de santé;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
 - 6.2 Rôle d'évaluation triennal – 2022-2023-2024;
 - 6.3 État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2021;
 - 6.4 Financement règlement d'emprunt - #077-2006;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Route Saint-Onge – Libération de la retenue;
 - 8.2 Balayage des rues – Route du MTQ;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseau d'aqueduc et d'égouts;
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 10.1 Rapport des permis émis en septembre 2021;
 - 10.2 Offre de services – Architecte paysager;
 - 10.3 Marché public – 9 octobre 2021;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 Offre de services – Arpenteurs;
12. QUESTIONS DIVERSES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2021-10-209

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2021-10-210

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 7 septembre dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard fait la lecture de la correspondance en date du 5 octobre 2021 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers MRC de Bécancour

- Demande de subvention de la télé communautaire – Canal 2;
- MRC de Lotbinière – Projet plateforme de compostage;

5.2 Appui au FQMDSS pour la décentralisation du système de santé

Considérant que la centralisation des soins de santé a rendu le système rigide et lent;

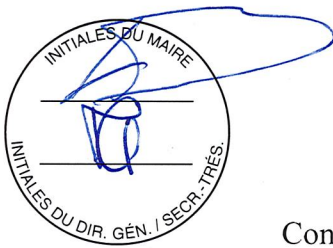
Considérant que les effets de la centralisation se font sentir sur l'accessibilité aux soins de santé de proximité et locaux;

Considérant que 750 médecins de toutes les régions du Québec se sont mobilisés pour demander la décentralisation de notre système de santé;

Considérant que toutes ces démarches visent à établir les bases d'une gouvernance locale solide et efficiente qui va donner accès, en région, à l'ensemble des soins médicaux de base sans aucune discrimination;

Considérant que ces 750 médecins ont transmis au ministre de la Santé et des services sociaux 4 recommandations peu coûteuses, simples et rapides à mettre en place, soit :

- Le rétablissement d'un poste administrateur décisionnel local pour chaque centre hospitalier de soins;
- Le rétablissement d'un poste décisionnel de directeur des services professionnels (DSP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'une Table des chefs locale réunissant tous les chefs de département d'un centre hospitalier.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la gestion de la crise sanitaire actuelle nécessite une flexibilité et une réactivité qui manque à notre système de santé centralisé.

2021-10-211

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent appuie le Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation du système de santé (RQMDSS) afin de demander au gouvernement du Québec de procéder à la décentralisation des soins de santé en région;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent appuie les 4 recommandations émises par ces derniers et transmises au ministre de la Santé et des Services sociaux;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent demande au gouvernement du Québec d'étudier sérieusement ces recommandations;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la MRC de Bécancour.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2021-10-212

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	12 558,58 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	22 603,58 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	65 870,27 \$

6.2 Rôle d'évaluation triennal – 2022-2023-2024

La directrice générale informe les élus que le rôle triennal d'évaluation foncière en vigueur pour les exercices 2022-2023-2024 a été déposé le 14 septembre 2021. L'augmentation moyenne du rôle d'évaluation se chiffre à 21,38%. L'évaluation totale imposable passe de 99 808 800 \$ à 121 706 600 \$.

Un avis public sera publié par la MRC dans le Courrier Sud.

Un article sera publié dans l'Ancrier du mois de décembre, afin d'informer les contribuables.

6.3 État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2021

Considérant que selon l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale doit déposer l'état comparatif des activités de fonctionnement au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins 4 semaines avant la séance au cours de laquelle le budget est adopté.

2021-10-213

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter les états comparatifs de la situation financière se terminant au 30 septembre 2021 tels que détaillés à l'annexe A et faisant partie intégrante du procès-verbal.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

6.4

Financement règlement d'emprunt - #077-2006

Considérant que le règlement d'emprunt #077-2006, rechargement pavage rang Saint-Charles Est et Ouest, vient à échéance le 12 octobre 2021;

Considérant que pour tout financement inférieur à 100 000 \$, la municipalité doit transiger directement avec les institutions financières;

Considérant les offres reçues de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne et de la Banque Nationale;

Considérant l'implication sociale de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne dans notre municipalité;

2021-10-214

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne pour son emprunt du 12 octobre 2021 au montant de 75 700 \$;

Que les intérêts soient payables semi annuellement, soit le 12 avril et le 12 octobre;

Que le capital soit remboursé annuellement, soit le 12 octobre de chaque année pour un terme de 5 ans à partir du 12 octobre 2022 :

2022	14 000
2023	14 600
2024	15 100
2025	15 700
2026	16 300

Que l'emprunt porte intérêt à un taux de 3,75%;

Que les documents relatifs à la transaction soient signés par le maire Christian Baril et la secrétaire-trésorière et directrice générale, France Grimard.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRANSPORT

8.1 Route Saint-Onge – Libération de la retenue

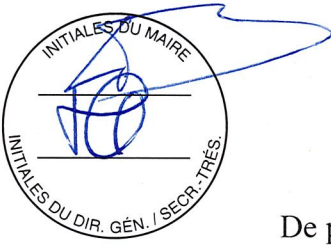
Considérant les travaux de réfection de la route Saint-Onge octroyés à l'entreprise Pavage Veilleux (1990) inc.;

Considérant que les travaux de réfection se sont terminés en septembre 2020;

Considérant que la firme Tetra Tech QI inc., mandatée en ingénierie pour les activités de surveillance des travaux, recommande le paiement du décompte progressif n° 3, soit la libération de la retenue finale de 5%, au montant de 7 101,34 \$ taxes incluses à l'entreprise Pavage Veilleux (1990) inc.

2021-10-215

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

De payer le décompte progressif n° 3 au montant de 7 101,34 \$ taxes incluses à l'entreprise « Pavage Veilleux (1990) inc. » pour la libération de la retenue finale de 5% du coût des travaux de la réfection de la roue Saint-Onge.

8.2 Balayage des rues – Routes du MTQ

Considérant que le ministère des Transports offre aux municipalités la possibilité d'obtenir un contrat concernant le balayage des routes sur leur territoire qui sont sous juridiction du MTQ;

Considérant que le contrat sera pour une période de 3 ans, soit 2022-2023-2024;

Considérant que ledit ministère remboursera la municipalité pour un montant approximatif de 2300 \$;

Considérant que pour la municipalité la coordination du balayage des rues sera simplifiée;

Considérant que le ministère des Transports veut connaître l'intérêt de la municipalité pour gérer le balayage des rues pour les routes sous leur juridiction;

2021-10-216

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De mentionner au ministère du Transport que la municipalité est intéressée de s'occuper des travaux de balayage de la chaussée des routes moyennant le remboursement des coûts engendrés pour lesdits travaux.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de septembre 2021 est de 389,73 m³ (85 741 gallons impériaux).

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport des permis émis en septembre 2021

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 7 permis ont été délivrés au cours du mois de septembre 2021 pour un montant de 86 100 \$.

10.2 Offre de services – Architecte paysager

Considérant que la municipalité veut se doter d'un nouveau belvédère et refaire son aménagement à la halte Fenêtre sur le fleuve;

Considérant l'offre de services, de gré à gré, de la firme « Nvira » pour ses services d'architecture de paysage pour la revitalisation du belvédère à la halte Fenêtre sur le fleuve incluant : plans préliminaires révisés, plans d'exécution, appel d'offres et construction au montant de 26 000 \$ plus les taxes applicables;

2021-10-217

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services, de gré à gré, de la firme « Nvira » au montant de 26 000 \$ plus les taxes applicable pour ses services d'architecture de



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

paysage pour la revitalisation du belvédère à la halte Fenêtre sur le fleuve incluant : plans préliminaires révisés, plans d'exécution, appel d'offres et construction.

10.3 Marché public – 9 octobre 2021

Considérant que le marché public ouvrira ses portes le 9 octobre prochain pour clore sa saison;

2021-10-218

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la dépense de 300 \$ pour la tenue du marché public le 9 octobre prochain.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Offre de services – Arpenteurs

Considérant que la municipalité a demandé des offres de services, de gré à gré, pour des travaux d'arpentage à faire réaliser :

1. Pour l'acquisition de la propriété de l'église : opération cadastrale, certificat de localisation et description technique reliée aux servitudes.
2. Pour le sentier multifonctionnel situé sur le lot #6 084 847 : Délimitation de la position du terrain #6 084 847.

2021-10-219

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à Denis Vaillancourt, arpenteur-géomètre, au montant forfaitaire de 4165,78 \$ taxes incluses pour les travaux d'acquisition de la propriété de l'église et au montant forfaitaire de 5 921,21 \$ taxes incluses pour les travaux du sentier multifonctionnel situé sur le lot 6 084 847.

12. QUESTIONS DIVERSES

- Conseillers sortants expriment leur gratitude face à la collaboration des élus dans leur mandat.
- Soulignement des 20 ans de Daniel Demers, des 12 ans de René Caron et des 4 ans de Nancy Tousignant;

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

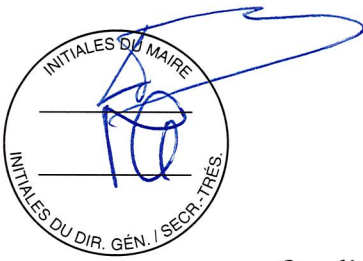
Les membres du conseil répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur les sujets suivants :

- Remerciements aux conseillers sortants;
- Procédure pour le branchement d'eau dans le rang Saint-Charles;
- Balayage des rues;
- Halte Fenêtre sur le fleuve;

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-10-220

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20 h 41.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire